

DE L'IDENTITÉ DES INTERPRÈTES AU COURS DES SIÈCLES

HENRI VAN HOOF*

Comité FIT pour l'Histoire de la Traduction
Lauréat du Prix FIT-IBC 1996

Dans l'état actuel de nos connaissances, la faculté de langage serait apparue à l'époque de l'Homo erectus, entre 1^{er} 500.000 et 200.000 ans avant J.-C., voire plus tard, à celle de l'Homo sapiens, entre 200.000 et 30.000 ans avant notre ère. De toute façon, après une longue évolution et de vastes migrations qui ont conduit leur lointain ancêtre – dont la recherche fixe le berceau en Ethiopie, au Kenya et en Tanzanie – jusqu'à l'est de l'Asie et l'ouest de l'Europe. La faculté de langage a accompagné le développement de l'aptitude à vivre en société: l'organisation sociale exige un quelconque moyen de communication. Pour assurer cette communication, l'adoption du canal vocal-auditif a été universelle. Mais le processus doit s'être déroulé en un grand nombre de lieux, assez dispersés pour que les langues en formation soient dès l'origine distinctes les unes des autres. La Genèse ne dit-elle pas, d'ailleurs, que, la tour de Babel détruite, «l'Eternel confondit le langage de toute la terre et dispersa les hommes sur la face de toute la terre» (11, 9) et que, au lendemain du Déluge, «les descendants de Japhet, ceux de Cham et ceux de Sem se partagèrent les territoires selon la langue de chacun» (10, 5-20-31)?

On peut donc imaginer que, dès le jour où ces communautés de langues différentes durent entrer en contact les unes avec

les autres – et cela avant même l'invention de l'écriture – il leur fallut, pour se comprendre, faire appel à des intermédiaires qui, au fil des temps et selon les peuples, se sont appelés *turgumânu* (chez les Assyriens et les Babyloniens), *tardjumân* (chez les Arabes, d'où *trucheman* et *drogman* en français), *tilmatch* (chez les Turcs, d'où *tolmatch* en russe et *Dolmetscher* en allemand), *interpres* (chez les Romains, d'où le français *interprète*).

Quelles traces l'Histoire a-t-elle gardées de leur identité? «*Auffällig, daß Dolmetscher gar nicht so oft eigens erwähnt werden*» (Qu'il ne soit pas fait mention d'interprètes tellement souvent est chose frappante), note H. J. Vermeer.² Pour C. Andronikof, au contraire, «il est naturel qu'aucun nom d'interprète ne marque dans l'histoire, puisque par nature il ne fait que parler et que sa matière première comme son produit fini sont oraux, donc évanescents».³ Les références à l'identité d'interprètes sont-elles donc si rares que cela?

LES TEMPS ANCIENS

Dès le troisième millénaire avant J.-C., les Egyptiens connaissaient la fonction d'interprète et possédaient un hiéroglyphe particulier pour l'exprimer. Elle était exercée par les princes d'Éléphantine, souvent de père en fils, à des fins militaires, commerciales et diplomatiques. Ces hauts di-

¹ L'auteur a enseigné pendant 25 ans à l'Institut Supérieur pour Traducteurs et Interprètes M. Haps (Bruxelles), patronné par l'Université catholique de Louvain. Il a publié une douzaine d'ouvrages et une centaine d'articles sur la théorie, la pratique et l'histoire de la traduction et de l'interprétation. Membre de la Commission pour l'Histoire de la Traduction de la FIT, du Centre de Terminologie de Bruxelles, du Comité d'Etude des Termes médicaux français (Paris).

² H. J. Vermeer: «Von Berufs- und Gelegenheitsdolmetschern», in *Skizzen zu einer Geschichte der Translation*, vol. 1, Francfort-sur-le-Main, Iko, 1992.

³ C. Andronikof: Introduction à D. Seleskovitch: *L'Interprète dans les conférences internationales*, Paris, Minard, 1968.

gnitaires d'une région frontalière bilingue, où Egyptiens et Nubiens se côtoyaient, portaient fièrement le titre de «chef des interprètes». On en trouve le souvenir dans de nombreuses inscriptions relevées à Assouan, en face de l'île d'Eléphantine. Parmi les noms qu'elles nous révèlent – les plus anciens que l'Histoire nous ait légués – il y a celui d'*Hirkhouf*, préfet de la Haute-Egypte, ami du roi Neferirkarê (2254-2160), qui mena plusieurs expéditions au Soudan et qui se vante lui-même de ses prestations. Il y a celui d'*Hekhaib*, monarque d'Eléphantine, qui soumit deux tribus nubiennes à la même époque. Plus tard, il y a celui du grand prêtre *Onhurmés*, recruteur pour les campagnes de Merenptah (1224-1204), qui fait inscrire dans sa biographie tombale: «J'étais un interprète pour mon seigneur, capable dans mon service». Certes, la plupart des interprètes égyptiens sont restés anonymes, mais leur intervention à tous les niveaux de la vie sociale est confirmée par la Genèse (42, 23), où il est dit que Joseph, ayant reconnu ses frères venus acheter du blé en Egypte, se servit pour leur parler d'un interprète afin de ne pas se trahir.

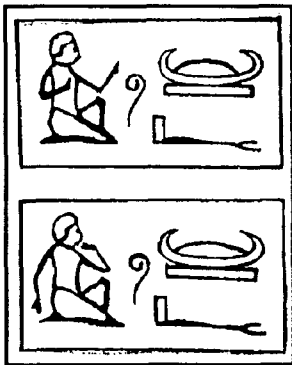


Fig. 1

Double cartouche égyptien composé (de haut en bas et de droite à gauche) d'une barque de pêcheur et d'un filet, d'un bras tendu, d'un câble enroulé et d'un homme assis, l'interprète; celui-ci reçoit d'abord le message dans la langue étrangère (haut) pour le rendre ensuite dans sa langue (bas). [D'après Gardiner]

Hérodote, qui, pendant son voyage en Egypte, remonta jusqu'à Eléphantine, parle à plusieurs reprises des interprètes, qu'il présente comme une caste indépendante. Leur formation semble avoir fait très tôt l'objet de préoccupations car, déjà sous le Moyen Empire (2134-1550), les fils des seigneurs nubiens et, sous Ramsès I (1290-1224), les jeunes asiates étaient rassemblés en une sorte de corps de janissaires où l'étude de la langue égyptienne était obligatoire. Par la suite, sous Psammétik I^{er} (660-610), ce sont les jeunes Egyptiens qui furent envoyés apprendre le grec dans les familles des colons hellènes installés dans le delta du Nil.

Un même souci semble avoir animé Nabuchodonosor, roi de Babylone (605-562). Le livre de Daniel (1, 3-5) nous apprend, en effet, que Nabuchodonosor, ayant vaincu le roi de Juda, donna l'ordre au chef de ses eunuques «d'amener quelques-uns des enfants d'Israël de race royale ou de famille noble... capables de servir dans le palais du roi et à qui l'on enseignerait les lettres et la langue des Chaldéens». Mais si des interprètes furent ainsi formés, ils nous sont demeurés totalement inconnus.

Chez les Perses, ce que nous savons des interprètes, nous le devons essentiellement à Xénophon. Il en est question dans divers passages de la *Cyropédie* et de l'*Anabase*, qui les présentent comme des personnages haut placés, nobles ou officiers. La *Cyropédie* relate qu'après la conquête de Babylone Cyrus fit patrouiller sa cavalerie dans les rues et proclamer par des interprètes son interdiction de circuler aux habitants. Dans le 7^e livre de l'*Anabase* un certain *Abrozélmès* est cité comme interprète du Thrace Seuthes. Ailleurs, il est dit que le roi Cyrus (576-529), ignorant le grec, se faisait souvent assister de son interprète, un certain *Pigres*, qui lui servait d'officier de liaison avec ses généraux grecs. Un jour qu'il passait ses troupes en revue, il eut ainsi un entretien avec le général spartiate Cléarque et «l'interprète des Grecs affirma qu'il avait vu parmi les sol-

« le frère de Tissapherne ». Le satrape perse Tissapherne (?-395 av. J.-C.) aurait pour sa part envoyé un message à Sparte par l'entremise d'un interprète carien,⁴ appelé *Gaulités*, qui outre sa langue maternelle savait le perse et le grec.

Comme en témoignent les écrits d'Hérodote et de Xénophon, les Grecs n'ignoraient rien de la fonction et de l'utilité des interprètes mais, convaincus de leur supériorité culturelle, ils laissaient aux étrangers le soin d'apprendre leur langue. Les interprètes nationaux devaient donc être très rares et, dès lors, il n'est pas étonnant que, rapportant les campagnes d'Alexandre le Grand (356-323) en Asie centrale, l'historien Quinte Curce ne parle que d'interprètes perses, hyrcaniens, sogdiens et indiens.⁵

L'empire romain, à l'inverse, était un Etat bilingue où la connaissance du grec faisait partie du bagage intellectuel du citoyen cultivé. La plupart des Romains de quelque éducation n'éprouvaient donc aucune difficulté à comprendre les Grecs, mais la dignité leur interdisait parfois de s'exprimer autrement qu'en latin. C'est ainsi que les audiences d'ambassadeurs grecs au Sénat ne pouvaient se tenir qu'en présence d'un interprète. Lors de la réception d'une délégation de philosophes athéniens, en l'an 154 av. J.-C., ce rôle fut assumé par un sénateur du nom de *C. Acilius*. De même, lorsque des ambassadeurs romains se rendaient en Grèce, ils étaient flanqués d'interprètes: Cicéron bénéficia ainsi des services du Grec affranchi *Cnaeus Publicius Menander*. L'administration provinciale romaine, dans ses rapports avec les Egyptiens, les Scythes, les Germains, les Celtes et bien d'autres peuples encore, avait également besoin d'interprètes à tous les échelons. La chancellerie du Ministère de l'Intérieur, le *Magister officiorum*, nommait

encore des «interprètes pour les langues barbares» aux environs de 400 de notre ère et des pierres tombales découvertes à Rome, à Budapest, à Maastricht, marquent leur grande dispersion géographique; celle d'un certain *T. Flavius Arzachos*, probablement d'origine africaine, a été retrouvée dans le jardin de Justinien, à Rome.

Plusieurs auteurs latins ont fait état du rôle des interprètes dans leurs œuvres. Tite-Live raconte que, lors de l'invasion de l'Italie par les Gaulois, en 390 av. J.-C., un chef gaulois envoya un interprète provoquer en duel un capitaine romain; que, pendant la deuxième guerre punique, en 207 av. J.-C., lorsque les Romains eurent intercepté une lettre d'Hasdrubal à son frère Hannibal, ils la firent traduire immédiatement devant le Sénat par un interprète; que, lorsque Scipion l'Africain et Hannibal se rencontrèrent pour signer la fin des hostilités, en 202, ils étaient sans armes et accompagnés de leurs seuls interprètes. Tous ne sont pas demeurés anonymes: dans sa *Guerre de Jugurtha*, Salluste nomme *Dabar*, l'interprète «de confiance» que Sylla et Bocchus, roi de Mauritanie, ont choisi de commun accord pour leurs entretiens secrets; dans sa *Guerre des Gaules*, César relate que son officier Quintus Titurius chargea l'interprète *Gnaeus Pompeius* de demander sa grâce à Ambiorix et que lui-même, avant une entrevue avec Diviciacus, renvoya son interprète personnel pour un certain *Gaius Valerius Procillus*, fils d'un Gaulois qui avait acquis la citoyenneté romaine. Lorsque l'empereur Hadrien fonda une colonie romaine à Jérusalem, en 130, il interdit l'enseignement de la Torah. *Houts-pith*, l'interprète de Rabban Gamaliel, directeur de l'école talmudique de Japhné, périt dans les persécutions pour avoir interprété les sermons du rabbin dans les synagogues.

DU CHRISTIANISME A L'ISLAM

Dès l'avènement du christianisme, la propagation de la doctrine de Jésus néces-

⁴ La Carie occupait le sud-ouest de l'Asie Mineure.

⁵ L'Hyrcanie était une contrée de l'Ancienne Perse, au sud-ouest de la mer Caspienne. La Sogdiane était une région de la Haute Asie (Samarkand).

sita le concours d'interprètes. Selon Papias (II^e s.) et Clément d'Alexandrie (160-220), *Marc l'Évangéliste* et un certain *Glaukias* auraient interprété pour l'apôtre Pierre de l'araméen en grec. Les apôtres Etienne et Paul prêchaient indifféremment en grec et en araméen. En Orient, les interprètes liturgiques traduisaient surtout en syriaque, mais au 5^e siècle on rencontrait déjà, à côté d'interprètes grec-syriaque, des interprètes grec-latin. Le grec étant de moins en moins compris, même par les gens d'église, le Concile de Latran (649) dut recourir à l'interprétation latine pour les exposés de certains théologiens grecs comme Maxime le Confesseur. Au Moyen Âge, l'évangélisation s'étendant sans cesse à de nouveaux territoires, il fallut des interprètes de plus en plus nombreux. Lorsque le pape Grégoire le Grand dépêcha une mission en Angleterre, à la fin du 6^e siècle, Brunhilde, reine d'Austrasie, lui fournit les interprètes nécessaires. Plus tard, lorsque le franciscain Jean de Capistrano (1385-1456) prêcha la croisade contre les Turcs pour répondre au vœu du pape Nicolas V, il n'usait que du latin et ses sermons étaient traduits oralement phrase par phrase.

Au plan profane, l'Occident médiéval semble avoir réservé à l'interprète une place bien définie dans la société. Leur titre de «maître latimier» les assimilait aux gens de condition. Attachés au service d'un seigneur, ils jouissaient de l'estime des grands, comme le prouve l'attitude du duc normand Rollon, qui fit rendre à son interprète du nom de *Cone* «mult servir et honorer». Et Charlemagne (742-814) lui-même appela un jour la bénédiction du ciel sur son interprète, un Sarrasin converti qui lui était particulièrement dévoué. Apparemment, on ne faisait pas de distinction, à l'époque, entre les mérites linguistiques des interprètes infidèles ou croyants, la double mission d'interprète et d'ambassadeur allant toutefois de préférence à des chrétiens, voire à des membres du haut clergé, tel l'archevêque *Turpin* de Reims (?-ca.800). Au 13^e siècle, Joinville, dans sa chronique de

la croisade de saint Louis, parle de ces «gens qui savaient le sarrazinois et le françois, que l'on nomme drugemens». Parmi eux, *Baudoin d'Ibelin*, qui interpréta pour le roi en Egypte (1245) et un prêtre dénommé *Nicole d'Acre*.

Les chroniqueurs du camp adverse, eux aussi, font souvent allusion aux interprètes, même si c'est sans les nommer. L'écrivain Imadeddin al-Asfahani (1125-1201), conseiller du sultan Saladin, rapporte que Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, et le prince Arnat (Renaud de Châtillon) ayant été faits prisonniers à la bataille de Tibériade (1187), Saladin leur reprocha d'avoir violé les traités qu'ils avaient signés. Arnat fit répondre par l'interprète: «Tous les rois se sont toujours comportés de la sorte. Je n'ai rien fait de plus». Bahaeddin (1145-1234), secrétaire particulier et biographe de Saladin, mentionne à plusieurs reprises l'intervention d'interprètes, notamment à l'occasion d'une entrevue que Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, prie al-Adel, frère de Saladin, d'organiser avec le sultan. Celui-ci fait répondre: «Les rois ne se rencontrent qu'après la conclusion d'un accord. De toute manière, je ne connais pas ta langue et tu ignores la mienne. Nous avons besoin d'un interprète en qui nous ayons tous deux confiance. Que cet homme soit donc un messager entre nous». Le chroniqueur égyptien Ibn Abd-el-Zaher (1233-1293) fait état d'une rencontre entre le sultan Baibars et le prince Bohémond, roi d'Antioche, qui souhaitait une trêve. «Leur roi cherchait à tergiverser pour obtenir les meilleures conditions, mais je me montrai inflexible, conformément aux directives du sultan. Irrité, le roi de France demanda à l'interprète: «Dis-lui de regarder derrière lui!» Je me retournai et vis toute l'armée des Francs en formation de combat. L'interprète ajouta: «Le roi te dit de ne pas oublier l'existence de cette multitude de soldats». Comme je ne répondais pas, le roi insista auprès de l'interprète. Et la réponse fut: «Eh bien, dites au roi qu'il y a moins de soldats dans son

armée que de captifs francs dans les prisons du Caire!»

C'est vraisemblablement la difficulté des relations entre Etats chrétiens et musulmans qui a donné naissance à l'interprétation diplomatique moderne. Certes, les Byzantins déjà avaient eu des interprètes qui, pour faciliter les rapports diplomatiques, accompagnaient les ambassades auprès de divers souverains du Moyen Âge. Et même entre eux les musulmans en avaient besoin: le sultan seldjoukide Masoud (?-1156), qui s'allia aux Comnènes contre les chrétiens, se voyait obligé de discuter avec le calife al-Moustarchid par l'intermédiaire d'un interprète parce que, quatre-vingts ans après la prise de Bagdad par son clan, il ne parlait toujours pas un mot d'arabe. Lorsque Byzance tomba aux mains des Turcs, en 1453, ceux-ci érigèrent en système une institution qu'ils avaient créée dès le 12^e siècle, celle des dragomans ou drogman. Il s'agissait d'interprètes officiels, spécialisés dans les affaires de chaque nation étrangère et chargés des missions les plus délicates. En 1502, le drogman *Ali Bey* porta à Venise un traité de paix. *Younous Bey*, bâtisseur d'une mosquée à Constantinople, était un drogman d'origine grecque. Son successeur fut un Autrichien du nom de *Heinz Tulman*. Le drogman français *Jean-Baptiste de Fiennes* (1669-1744), nommé à Alexandrie en 1692, puis au Caire, accéda à la fonction de secrétaire-interprète du roi en 1718 et remplit à ce titre diverses missions importantes, dont une à Tripoli en 1729, où il négocia un traité avantageux pour la France. Son fils, *Jean-Baptiste Hélin de Fiennes* (1710-1767), après avoir étudié les langues orientales à Constantinople, recueillit la charge d'interprète du roi à la mort de son père et accomplit des missions à Tunis (1742) et Tripoli (1751). Il fut parmi les premiers à bénéficier des arrêtés pris en 1699 par Louis XIV dans le but d'envoyer, tous les trois ans, à Constantinople et à Smyrne, six jeunes garçons de neuf à dix ans «qui voudraient y aller pour être instruits dans la

connaissance des langues en sorte qu'on pût s'en servir avec le temps pour interpréter lesdites langues». Il fut aussi un pionnier de l'enseignement pour drogman institué au Lycée Louis-le-Grand. Au baron *François de Trott* (1733-1793), fils d'un gentilhomme hongrois, qui fut drogman en Crimée où le sultan le chargea de réorganiser l'armée ottomane, succéda le drogman *Ruffin* (1742-1824), né d'un père également interprète; il entama sa carrière en 1770, devint secrétaire-interprète du roi, fut anobli et, après une vie mouvementée entrecoupée de plusieurs emprisonnements, mourut honoré finalement par les Turcs eux-mêmes.

En France, le mot drogman désignait en principe les fonctionnaires opérant dans les pays musulmans, celui d'interprète étant réservé plutôt aux agents servant en Orient et en Extrême-Orient. On peut toutefois douter d'une application stricte de cette règle et se demander même si certains interprètes, en particulier ceux à la solde d'un souverain ou de tout autre personnage illustre, n'officiaient pas surtout comme traducteurs. Ainsi, l'orientaliste *Guy Le Fèvre de la Boderie* (1541-1584), interprète de Nicolas, frère du roi Charles IX, eut-il jamais l'occasion d'interpréter du grec, du latin, de l'hébreu, du syriaque ou du chaldéen, langues pour la connaissance desquelles il était réputé? Par contre, il a laissé de bonnes traductions de Platon (*Le Banquet*, 1578), de Cicéron (*De la nature des dieux*, 1581), des humanistes néo-latins italiens Jérôme Vida, Marsile Ficin, etc. Sans doute en fut-il de même pour *Robert Estienne III* (1560-1630), qui reçut le titre d'interprète du roi «ès langues grecque et latine» et que l'on connaît pour ses traductions du grec (la *Rhétorique*, d'Aristote) ou de l'italien (*Les Larmes de saint Pierre*, de Luigi Tansillo).

Pour d'autres, l'exercice de l'interprétation a certainement été une réalité. C'est le cas de ce voyageur turc, *Jean-Armand Moustapha* (?-1660), installé en France et converti au catholicisme, que Richelieu fit

accompagner au Maroc l'ambassadeur Isaac de Razilly pour dicter les conditions de capitulation au chérif. Un autre bel exemple est fourni par les trois générations de *Pétis de la Croix*: *François* (1622-1695) fut l'interprète de Louis XIV pour le turc et l'arabe pendant quarante ans; il transmit le poste à son fils *François II* (1653-1713), qui voyagea en Orient, enseigna l'arabe au Collège de France et signa des traductions du turc et du persan; son petit-fils, enfin, *Alexandre* (1698-1751), fut également interprète, professeur et traducteur du turc et du persan. Le titre de secrétaire-interprète du roi a encore été porté par le sinologue *Joseph de Guignes* (1721-1800) et par l'orientaliste *Pierre Jaubert* (1779-1847), lequel séjourna en Egypte, en Orient et en Turquie, avant d'enseigner le turc et le persan au Collège de France, puis de diriger l'École des Langues orientales créée en 1795. Jaubert avait remplacé *Jean-Michel Venture de Paradis* (1739-1799) qui, après des études au Lycée Louis-le-Grand et à l'école des drogman de Constantinople, servit comme premier interprète de l'Armée orientale de Bonaparte en Egypte et en Palestine et mourut en cours de campagne. Plus près de nous, *Charles Schefer* (1820-1898), connu pour ses traductions du persan (*Siasset Nameh*, traité politique de Nizam el-Moulouk) et de l'arabe (*Histoire de l'Asie centrale 1740-1816* de Boukhari), fut drogman à Beyrouth, Jérusalem, Smyrne, Alexandrie et Constantinople, avant de devenir premier secrétaire-interprète et professeur de persan à Paris.

Toujours dans le cadre des relations difficiles entre l'Occident chrétien et les Turcs, quelques noms d'interprètes nous sont aussi venus de l'étranger. Ainsi, *Thomas Nádasdy* (1498-1562), attaché à la chancellerie du roi Louis II de Hongrie, servit d'interprète au cardinal Thomas de Vio envoyé dans ce pays par le pape pour défendre la chrétienté. En 1731, *Heinrich von Penkher*, secrétaire-interprète à la Cour impériale des Habsbourgs, assura l'interprétation lors de la visite d'Efendi Mustafa,

délégué spécial de la Porte sublime, au prince Eugène de Savoie.

DECOUVERTES ET EXPLORATIONS

Tout comme les conquêtes militaires ou religieuses, la conquête de territoires nouveaux a nécessité des interprètes. Colomb, pour son premier voyage, engagea un juif converti d'origine espagnole, *Luis de Torres*, lequel bien que sachant le castillan, le latin, l'arabe, l'hébreu, le grec et l'araméen, ne put lui être d'un bien grand secours. Par contre, la découverte de l'Amérique a mis en lumière le rôle joué par un *Jerónimo de Aguilar*, marin espagnol naufragé au large du Yucatán et fait prisonnier, qui avait appris le maya au cours de ses huit années de captivité (1511-19) et que Cortés utilisa pour catéchiser les indigènes. Il travaillait de concert avec *Malinalli Tenépal* (ca. 1505-1550), fille d'un cacique aztèque, offerte à Cortés, dont elle devint la maîtresse et la conseillère après avoir reçu le baptême sous le nom de Marina; ce qu'elle traduisait de l'aztèque en maya, Aguilar le traduisait du maya en espagnol, et vice-versa. Ensemble, ils interprétaient aussi bien les sermons des franciscains que les confessions et les abjurations des vaincus.

En 1559, lorsque Tristan de Luna entreprit d'explorer la Floride en quête de richesses, il se fit accompagner d'une interprète locale appelée *Lacsohe*. De son premier voyage au Canada (1534), Jacques Cartier ramena deux Iroquois, *Ayaga* et *Taignoagny*, pour leur apprendre le français et les utiliser comme interprètes lors de son expédition de l'année suivante; ils contribuèrent à la rédaction de deux lexiques français-iroquois. *Cartier* lui-même termina sa vie comme courtier-interprète et intervint à ce titre dans le procès d'un marin portugais à Saint-Malo, en 1543. Samuel de Champlain, fondateur de la colonie du Canada et de la ville de Québec, imagina l'institution d'interprètes-résidents. C'est ainsi qu'un certain *Etienne Brûlé* (ca. 1592-1633), arrivé avec Champlain en 1608, passa l'hiver

1610-1611 en vivant à l'indienne chez les Algonquins et devint le premier interprète officiel pour le huron. Parmi d'autres interprètes-résidents, *Jean Nicolet* devint en 1618 l'interprète officiel de la Compagnie des Cent Associés, fonction à laquelle *François Margerie* lui succéda en 1627. En 1646 furent créés des interprètes judiciaires, dont *Charles Le Moyne* fut le premier représentant, mais dont on possède la liste jusqu'à un *François Ménard* en 1753. Ils furent suivis, en 1663, d'interprètes militaires: *Paul Lemoine*, *Joseph Godefroy*, *François Hertel*, etc. En 1710, *Paul Mascarene* (1685-1760) participa comme interprète aux négociations entre le général anglais Francis Nicholson et le dernier gouverneur français en Acadie, Daniel Auger.

Pour leur expédition du Missouri et de l'Orégon (1804-1806), les explorateurs américains William Clarke (1770-1838) et Lewis engagèrent comme interprètes le trappeur français *Georges Drouillard* ainsi que le coureur des bois *Toussaint Charbonneau* et sa femme indienne *Sacagawea* (ca. 1790-1812).

DES TEMPS MODERNES A L'EPOQUE CONTEMPORAINE

L'interprétation occupe alors essentiellement le terrain diplomatique et politique. En Allemagne, *Adam Oehlschläger*, dit Olearius (1599-1671), auteur d'une traduction du *Gulistân* (La Roseraie, 1654) de Saadi, la toute première œuvre persane mise en allemand, fut l'interprète particulier du duc Frédéric III de Holstein-Gottorp, qu'il accompagna dans des ambassades en Russie et en Perse. Le Hollandais *Jacob van Braam*, qui se prétendait professeur de français, servit d'interprète à George Washington (1732-1799) dans ses négociations avec le gouverneur Duquesne pour obtenir le retrait des Français établis dans la vallée de l'Ohio. Lors de la Révolution américaine, *Pierre-Etienne Duponceau* (1760-1844) fut affecté de 1777 à 1783

comme interprète au baron prussien Friedrich-Wilhelm von Steuben, expert militaire chargé de restructurer l'armée, dont il traduisit du français en anglais le «Règlement concernant la tenue et la discipline des troupes de l'armée américaine». En France, *Abraham Anquetil-Duperron* (1731-1805) officia comme interprète des langues orientales après avoir vécu dans la communauté des Parsis, en Inde, où il découvrit un exemplaire complet du *Zend-Avesta* qu'il traduisit en 1771.

Du diplomate *Friedrich von Gentz* (1764-1832), chef interprète de la délégation anglaise au Congrès de Vienne (1814) et participant aux conférences d'Aix-la-Chapelle (1818), Laybach (1821) et Vérone (1823), on peut sans doute dire que, s'il travailla peut-être comme interprète de liaison, il intervint surtout comme traducteur et rédacteur de documents. A l'inverse, le baron autrichien *Joseph von Hammer-Purgstall* (1774-1856), connu surtout comme traducteur des poètes de l'Islam, notamment de la première intégrale du *Divan* (1812) de Hâfiz, bénéficia tout jeune déjà d'une éducation de *Sprachknabe* (jeune de langues) à Constantinople avant de se lancer dans l'étude des langues orientales et la diplomatie, devenant par la suite interprète à la chancellerie de Vienne.

Le missionnaire allemand *Karl Gützlaff* (1803-1851), traducteur d'une grande partie de la Bible en siamois, servit d'interprète au gouvernement anglais pendant la guerre de l'opium (1840-42). L'orientaliste d'origine irlandaise *William de Slane* (1801-1879), auteur d'importantes traductions de l'arabe en anglais (*Biographical Dictionary*, d'Ibn Khallikân) et en français (*Histoire des Berbères*, d'Ibn Khaldoun), fut d'abord interprète militaire en Algérie. Le linguiste allemand *Georg Rosen* (1820-1891), traducteur des contes persans *Tuti-Nameh* (1858), fut drogman à Constantinople. Plus à l'est, *Khatchatour Abovian* (1809-1848), fondateur de la nouvelle littérature arménienne et premier traducteur de Goethe (il avait étudié six ans à Dorpat, où l'on enseignait

alors en allemand), assumait les fonctions de secrétaire-interprète du catholicos. L'orientaliste *Albert de Biberstein-Kazimierski* (1808-1887), né en Pologne mais émigré en France, auteur de diverses traductions de l'arabe (dont celle du *Coran*, 1841) et d'un *Dictionnaire arabe-français*, fut successivement interprète de la légation française en Perse, traducteur-interprète au Ministère des Affaires étrangères et secrétaire-interprète pour les langues orientales. L'ethnographe *Léon Prunol de Rosny* (1837-1916), qui étudia le chinois et le japonais, fut interprète à l'ambassade du shogun et, à son retour, occupa la chaire de japonais à l'École des Langues orientales. Le sinologue *Jules Arène* (1850-?), traducteur de comédies chinoises, exerça comme interprète à la légation de Chine à Pékin. L'historien et diplomate américain *Andrew D. White* (1832-1918), qui fut ambassadeur à Berlin et en Russie, décrit dans son *Autobiography* (1914) la mission qu'il effectua en 1854 à Saint-Petersbourg, au cours de laquelle il dut interpréter les entretiens du ministre américain avec le prince Gortchakov et le comte de Nesselrode. A la 1^{ère} Conférence de la Paix (1898) de Paris, qui mit fin à la guerre hispano-américaine, l'interprétation pour les Etats-Unis fut assurée par *Arthur Ferguson* (1859-1908). Le Britannique *Ernest M. Sadow* (1843-1929), après des études à l'université de Londres et un examen de candidat-interprète pour l'Extrême-Orient, se rendit à Pékin où il apprit le chinois, puis au Japon où, en 1865, il occupa le poste d'interprète à la légation britannique avant de se voir confier de nombreuses missions pour finir par représenter l'Angleterre à la 2^e Conférence de La Haye en 1907. A cette conférence, l'interprète américain fut *Ellery Stowell*, étudiant en droit international à l'université de Paris, qui outre le français parlait aussi le russe.

Jusqu'à la guerre de 1914-1918, le langage française fut celle de la diplomatie et il eût été inconcevable qu'un diplomate ne

connût pas au moins le français en plus de sa langue maternelle. Mais ce qui était vrai pour les diplomates ne l'était pas nécessairement pour les autres acteurs de la scène internationale. Ainsi, lorsque *Stowell* fut appelé à interpréter à la Conférence navale de Londres, en 1908, c'est parce que l'amiral américain Charles H. Stockton n'était pas très à l'aise en français. Il en était de même du général John J. Pershing, commandant des forces expéditionnaires américaines en France pendant la première guerre mondiale, pour lequel le colonel *Byrd* servit d'interprète dans toutes les relations avec les officiels français. Du côté français, *Paul Mantoux* (1877-1956), professeur d'histoire de France à University College, Londres, fut affecté comme officier-interprète à l'état-major en 1915 et devint, en 1917, l'interprète attiré des conférences franco-anglaises. A la signature de l'armistice (Rethondes, 1918), l'interprétation pour la France fut assurée par le commandant *Bagot* et l'officier-interprète *Laperche*; pour l'Allemagne, par l'homme politique *Matthias Erzberger* (1875-1921), principal négociateur de l'armistice, qui d'ailleurs périt assassiné pour avoir défendu le traité de paix.

Après 1918, le monopole du français avait vécu et, sur le plan diplomatique, l'anglais s'imposa comme son égal dès la Conférence de la Paix (1919) de Paris. *Mantoux* y tint un rôle de premier plan et interpréta ensuite pour le groupe restreint formé afin d'accélérer les pourparlers, le Conseil des Quatre, dont il sera le seul à donner un compte-rendu complet des délibérations (1955). A la Conférence de Paris participait aussi l'interprète du président Wilson, le colonel *Stefan Bonsal* (1865-1951), lequel a publié des mémoires sous le titre *Unfinished Business* (1944). Dans les négociations avec l'émir Faysal sur l'avenir de l'Irak, qui se déroulèrent au sein du Conseil des Quatre, l'interprète pour les Britanniques n'était autre que *Thomas E. Lawrence* (1888-1935), dit Lawrence d'Arabie, auteur d'une traduction de l'*Odyssée*

(1932). A Locarno (1925), lors des discussions sur les frontières de l'Allemagne, c'est le chancelier allemand lui-même, *Hans Luther* (1879-1960), qui interpréta pour son ministre des Affaires étrangères Stresemann les entretiens que celui-ci menait avec son homologue français Aristide Briand.

Lorsque la Société des Nations fut créée en 1920, Paul Mantoux y fut nommé directeur de la Section politique. C'est dans le cadre de cette organisation que l'interprétation moderne, du type dit consécutif, fit ses premiers pas, comptant parmi ses autres pionniers *Antoine Velleman* (1875-1962), diplômé de sciences économiques et politiques après des études à Londres, Berlin et Moscou, qui interpréta aussi pour la Cour permanente de Justice internationale et fonda par la suite l'École d'Interprètes de Genève; l'orientaliste *Jean Herbert* (1897-?), auteur d'un *French-English-American Glossary of Artillery and Ballistics* (1919) et du célèbre *Manuel de l'Interprète* (1952), qui travailla aussi pour l'ONU, l'Unesco et l'OMS; *Robert Confino* (?-1969), qui fut plus tard chef du Service d'Interprétation des Nations Unies à Genève; *André Kaminker* (?-1961), plus tard chef interprète au Conseil de l'Europe, et son frère *Georges* (?-1969); *Georges Mathieu* et *Hans Jacob* (1896-1961), juif allemand réfugié en France à l'avènement du nazisme, auteur d'excellentes traductions de Molière, Voltaire, Diderot, Balzac, Zola, Huysmans, etc., qui travailla pour la SDN de 1926 à 1933, puis pour les Nations Unies et, enfin, comme chef interprète pour l'Unesco de 1948 jusqu'à sa retraite. C'est aussi pour l'Unesco qu'interpréta *Edmond Cary* (1912-1966), de son vrai nom Cyrille Borovsky, professeur d'interprétation à la Sorbonne pour la langue russe, auteur des ouvrages *La Traduction dans le monde moderne* (1954)⁶ et *Les grands traducteurs français* (1963).

⁶ L'auteur a le privilège de posséder un exemplaire dédié par Cary en 1957.

La deuxième guerre mondiale et les circonstances de l'après-guerre ont mis en évidence des interprètes venus d'horizons divers dans les deux camps. Pour l'Allemagne, *Eugen Dollmann* (1900-?), qui relate son expérience dans *Dolmetscher der Diktatoren* (1963), fut l'interprète de l'Axe, travaillant pour Hitler et Mussolini, mais aussi pour Himmler et les SS, qui en firent leur agent en Italie. *Paul Schmidt* (1899-1970), chef interprète au Bureau des Affaires Étrangères, à Berlin, où il avait été engagé dès 1923 après y avoir fait, en 1921, un stage pour apprendre la prise de notes, devint en raison de son excellence l'interprète personnel de Hitler sans jamais avoir été membre du parti; après la guerre, il dirigea le Sprachen- und Dolmetscher-Institut, à Munich, et publia ses mémoires sous le titre *Statist auf diplomatischer Bühne* (1949).⁷ Le journaliste et romancier *Siegfried von Vegesack* (1888-1974), né en Livonie, fut interprète militaire en Russie de 1941 à 1944. Le baron *Hans-Jürgen von Koskull* (1911-), né en Lettonie, officier de carrière capturé en Tunisie en 1943, fut prisonnier pendant trois ans aux États-Unis et travailla comme interprète pour le gouvernement américain avant de se lancer dans la traduction d'ouvrages historiques et biographiques anglo-saxons. L'essayiste *Arno Schmidt* (1914-1979), traducteur de Fenimore Cooper, William Faulkner, Edgar Poe, etc., exerça divers métiers parmi lesquels celui d'interprète anglais à l'école de police de Benefeld après la guerre. L'Autrichien *Erwin Wächtler* (1903-1989), de père français, qui avait pratiqué comme interprète de conférences dans les années 1930, fut incorporé comme officier-interprète dans l'armée allemande; après la guerre, il enseigna quelques années à l'université de Vienne, où on l'avait surnommé le «doyen des interprètes». Pour la Grande-Bretagne, *A. H. Birse*, sujet britannique élevé en Russie, raconte dans ses *Memoirs of an Interpreter* (1947) comment

⁷ L'auteur détient un exemplaire que Schmidt lui a dédié en 1962.

il fut engagé en 1939 par le Ministère de la Guerre et dépêché pour trois ans à Moscou comme interprète de la commission anglo-soviétique; devenu l'interprète personnel de Churchill, il participa en 1945 aux rencontres de Yalta, San Francisco et Potsdam. Le poète *David Paul* (1914-1987), traducteur de Valéry, Apollinaire, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé, etc., officia comme interprète pour l'italien de 1939 à 1945. L'officier de carrière *Richard Barry* (1908-), qui se mit à la traduction d'ouvrages historiques français et allemands après sa retraite en 1962, occupa des postes d'interprète à Fontainebleau, Washington et Paris (OTAN). Pour les Etats-Unis, le général *Vernon A. Walters* (1917-), qui connaît le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand et le russe, évoque ses souvenirs d'interprète dans *Silent Missions* (1978); envoyé au Maroc avec son unité en 1942, il servit ensuite d'interprète à Truman et Eisenhower et, après la guerre, à Nixon, puis, lors des négociations de paix avec le Viêt Nam, à Kissinger, qui le qualifia de «maître interprète». Dans son livre *Faithful Echo* (1960), *Robert B. Ekvall*, qui avait séjourné comme missionnaire au Tibet pendant plusieurs années, relate comment il fut affecté comme interprète à la mission Marshall de Pékin pendant la guerre et comment, grâce à sa connaissance du coréen et du chinois, il fut appelé à reprendre du service en 1953 aux négociations de Panmunjom clôturant la guerre de Corée. *Charles E. Bohle*, qui fut plus tard ambassadeur des Etats-Unis, rappelle dans *Witness to History 1929-1969* (1973) qu'il avait participé en 1943 à la réunion de Téhéran entre Roosevelt, Churchill et Staline en qualité d'interprète du président américain.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies a remplacé la Société des Nations et, lorsqu'il fut décidé de juger les criminels de guerre nazis, c'est *Léon Dostert* (1904-1971), un Français émigré aux Etats-Unis en 1920, professeur à la Georgetown University en 1930, engagé dans l'armée en 1942, inter-

prète du général Eisenhower pendant la durée de la guerre et devenu citoyen américain après avoir gagné ses galons de colonel en 1945, que l'on chargea d'organiser l'interprétation des procès de Nuremberg, pour laquelle il choisit de recourir à la technique dite simultanée. Celle-ci avait fait son apparition à la Conférence internationale du Travail de Genève, en 1927, et avait été utilisée pour la première fois dans un congrès au 15^e Congrès international de Physiologie, à Leningrad en 1935. Rentré aux Etats-Unis, Dostert dirigea les services d'interprétation de l'ONU et devint aussi le premier directeur de la School of Languages and Linguistics de la Georgetown University. Au nombre de ses collaborateurs à Nuremberg ont figuré *Haakon Chevalier* (1902-1985), professeur de français à l'université de Californie et traducteur de Stendhal, Malraux et Aragon, *Edouard Roditi* (1910-1992), né à Paris de parents américains, qui vint à l'interprétation grâce à Hans Jacob et publia ses souvenirs dans *Interpreting: Its History in a Nutshell* (1982), mais aussi des Allemands, tel l'écrivain *Wolfgang Hildesheimer* (1916-), lequel avait émigré en Palestine en 1932 après des études en Allemagne, en Autriche et en Angleterre et qui s'est fait connaître par des traductions de Shaw (*Heilige Johanna*, 1966) et d'autres auteurs anglo-saxons.

De plus en plus, depuis le dix-neuvième siècle, l'interprète est ainsi sorti de l'anonymat. On sait encore que le slavisant allemand *Maximilian Braun* (1903-) a été l'interprète officiel du chancelier Adenauer à Moscou en 1955, que *Constantin Andronikof*, attaché au Quai d'Orsay, a été celui du président de Gaulle pour l'anglais et le russe. On sait aussi que le sinologue allemand *Alfred Forke* (1867-1944), traducteur de poésies chinoises, fut interprète en Chine de 1890 à 1903; que le dramaturge allemand d'origine tchèque *Friedrich Adler* (1857-1938), traducteur de Calderón et Tiso de Molina, exerça comme interprète de l'Assemblée nationale à Prague; que l'écrivain néerlandais *Henri Borel* (1869-1931),

traducteur du poète Rabindranath Tagore, fut interprète en Chine et en Inde; que le sinologue néerlandais *Jan Duyvendak* (1889-1904), traducteur du *Tau-te-Ching* (*Livre de la voie et de la vertu*, 1954), a occupé les fonctions d'interprète à l'ambassade des Pays-Bas à Pékin, etc. On pourrait aisément prolonger cette énumération, d'autant que, depuis l'apparition de nombreuses écoles d'interprétation de par le monde et la création de l'Association inter-

nationale des Interprètes de Conférences (AIIC), l'identité des interprètes est à la portée de tout un chacun. On ne peut toutefois conclure sans rappeler que, paradoxalement, c'est à un interprète de conférences, Rudolf Walter Jumpelt (1925-1988), que l'on doit *Die Übersetzung naturwissenschaftlicher und technischer Literatur* (1961), le tout premier ouvrage jamais consacré aux problèmes spécifiques de la traduction technico-scientifique.

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

- BIRSE, A. H.: *Memoirs of an Interpreter*, New York, Coward McCann, 1967.
 – «The anonymous men in between», *Times Lit. Suppl.*, 18.9.1970.
 BOHLEN, Ch. E.: *Witness to History 1929-1969*, New York, W.W. Norton, 1973.
 BONSAI, S.: *Unfinished Business*, Garden City (N.Y.), Doubleday, 1944.
 BOWEN, M.: *Interpreting Studies and the History of the Profession*, in C. Dollerup et A. Lindegaard: *Teaching Translation and Interpreting 2*, Amsterdam, John Benjamins, 1994.
 CARY, E.: *L'interprétation de conférences*, in *La Traduction dans le monde moderne*, Genève, Georg & Co., 1956.
 CONOT, R. E.: *Justice at Nuremberg*, New York, Carroll & Graf, 1983.
 DEGROS, M.: «Les jeunes de langues sous la Révolution et l'Empire», *Revue d'Histoire diplomatique*, 99, 2, 1984.
 DELISLE, J.: «Les pionniers de l'interprétation au Canada», *Meta* (1977), 22, 1.
 – *La Traduction au Canada 1534-1984*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1987.
 DOLLMANN, E.: *Dolmetscher der Diktatoren*, Bayreuth, Hestia, 1963.
 EKVALL, R. B.: *Faithful Echo*, New York, Twayne, 1960.
 GARDINER, A. H.: «The Egyptian Word for Dragoman», *Proc. of the Society of Biblical Archeology*, 37, 1915.
 GARDINER, E.: *Egyptian Grammar. Introduction to the Study of Hieroglyphs*, Londres, Oxford UP, 1969.
 HAGEGE, Cl.: *L'Homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985.
 HERBERT, J.: *Manuel de l'interprète*, Genève, Georg & Co., 1952.
 HERMANN, A. et W. VON SODEN: «Dolmetscher», in Th. Klauser (éd.): *Reallexikon für Antike und Christentum*, Stuttgart, 1950 ff.
 KURZ, I.: «Dolmetscher im alten Rom», *Babel* (1986), 32, 4.
 – «Christopher Columbus and his Interpreters», *The Jerome Quarterly*, 5, 3, 1990.
 LANDSTRÖM, B.: *Columbus. Trad. néerl. d'Emy Giphart*, Amsterdam, P. N. van Kampen & Zoon, 1968.
 LINK, A.: «Die Dolmetscher des Petrus», in *Theologische Studien und Kritiken*, 69, 1896, pp. 405-436.
L'Interprète, Genève, 1950 ff.
 LONGLEY, P.: *Conference Interpreting*, Londres, Pitman, 1968.
 MAALOUF, A.: *Les croisades vues par les Arabes*, Paris, J. Cl. Lattès, 1983.
 PALMER, J. M.: *General von Steuben*, New Haven, Yale UP, 1937.
 PRIESTLEY, H. I.: *The Luna Papers*, Freeport (N. Y.), Books for Libraries, 1971.
 RODITI, E.: *Interpreting. Its History in a Nutshell*, Washington D.C., Georgetown University, 1982.
 SATOW, E.: *Guide to Diplomatic Practice*, Londres, Longman, 1979.
 SCHMIDT, P.: *Statist auf diplomatischer Bühne*, Bonn, Athenæum, 1954.
 SCOTT, J. B.: *Le français, langue diplomatique moderne*, Paris, A. Pedone, 1924.
 THIEME, K. et al.: *Beitrag zur Geschichte des Dolmetschens*, Munich, Isar, 1956.
 VAN HOOF, H.: *Théorie et pratique de l'interprétation*, Munich, Max Hueber, 1962.
 – *Dictionnaire universel des traducteurs*, Genève, Slatkine, 1993.
 VERMEER, H. J.: *Von Berufs- und Gelegenheitsdolmetschern*, in *Skizzen zu einer Geschichte der Translation*, vol. 1, Francfort-sur-le-Main, IKO, 1992.
 WALTERS, V.: *Silent Missions*, Garden City (N.Y.), Doubleday, 1978.
 WARD, A.: «Linguist Leon Dostert, Georgetown University Language Director», *The Washington Post*, Sept. 3, 1971.
 WHITE, A. D.: *Autobiography*, New York, The Century, 1914.
 WILDERMANN, I.: «Dolmetscher und Dragoman», *L'Interprète*, 3, 1952.



Fig. 2
15^e Congrès international de Physiologie (Leningrad, 1935), premier congrès où l'interprétation simultanée aurait été utilisée pour traduire le discours inaugural de Pavlov (à gauche) du russe en français, anglais et allemand.



Fig. 3
Antoine Velleman



Fig. 4
Robert Confino



Fig. 5
André Kaminker en discussion avec le ministre des Affaires étrangères britannique de l'époque, Anthony Eden



Fig. 6
Paul Schmidt, interprétant pour Hitler et Neville Chamberlain



Fig. 7
L'auteur, devant les premières cabines qu'il fit installer en Belgique pour l'enseignement de l'interprétation simultanée Institut Supérieur M. Haps, Bruxelles, 1956